

Paris, le 1er décembre 2009

A NE PAS DIFFUSER AUX ETATS-UNIS

Communiqué de presse

Vivendi annonce qu'il a franchi un seuil de détention de 5 % supplémentaire dans le capital de GVT.

Sa participation totale, y compris options d'achat non exercées, est désormais de 62,85 %. Elle correspond à 86,3 millions d'actions, sur un total de 137,2 millions qui composent le capital de GVT après l'exercice de 8,8 millions de stock options le 20 novembre. Cette participation était de 57,5 % du capital non dilué (73,8 millions d'actions sur 128,5 millions), le 13 novembre dernier.

Le pourcentage de détention de Vivendi dans GVT, hors options d'achat non exercées, s'élève à 50,9 % du nouveau capital (69,8 millions d'actions), contre, le 13 novembre, 38,1 % du capital non dilué (48,9 millions d'actions).

A propos de Vivendi

Groupe français leader mondial de la communication, Vivendi rassemble Activision Blizzard (numéro un mondial des jeux vidéo), Universal Music Group (numéro un mondial de la musique), SFR (numéro deux français de la téléphonie mobile et fixe), Groupe Maroc Telecom (numéro un marocain de la téléphonie mobile et fixe), Groupe Canal+ (numéro un français de la télévision payante) et NBCU (20 % du leader américain de la TV et du cinéma).

En 2008, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 25,4 milliards d'euros et un résultat net ajusté de 2,7 milliards d'euros. Présent dans 77 pays, il compte environ 43 000 collaborateurs. www.vivendi.com

Avertissement important

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne sont pas des garanties quant à la performance future de la Société. Les résultats effectifs peuvent être très différents de ceux décrits dans les déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre commercial, économique et concurrentiel ainsi que de risques liés à l'obtention de l'accord de tiers d'autorités réglementaires, dont la plupart sont hors de notre contrôle. Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) ou directement auprès de Vivendi (www.vivendi.com). Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de la diffusion du présent communiqué de presse.